

Proposition de zonage

Poses



Rapport – Mars 2023

1. Contexte général

1.1. Contexte administratif

- Population¹ : **1 172 habitants**
- Nombre logements² : 583 logements dont 83 % de résidences principales, soit 489 logements
- Densité moyenne³ : 2,40 habitants par logement
- Commune adhérente à Communauté d'Agglomération Seine Eure

Cf figure 1.

1.2. Urbanisation

Le PLUi prévoit :

Secteur	Surface (en hectares)
<i>Uh : Hameau densifiable</i>	
<i>AU : Zone à urbaniser dominante habitat</i>	6.6
<i>Auir : Zone à urbaniser projet de liaison A28/A13</i>	
<i>Auz : Zone à urbaniser dominante activités économiques</i>	
<i>Auzir : Zone à urbaniser dominante activités économiques projet de liaison A28/A13</i>	
<i>2AU : Zone à urbaniser à long terme</i>	

Sur une base de 10 nouveaux logements/hectares, 66 nouveaux bâtiments pourraient être créés à moyens termes.

Cf figure 2.

^{1 et 2} : INSEE – données 2015

³ En tenant compte du nombre de résidences principales

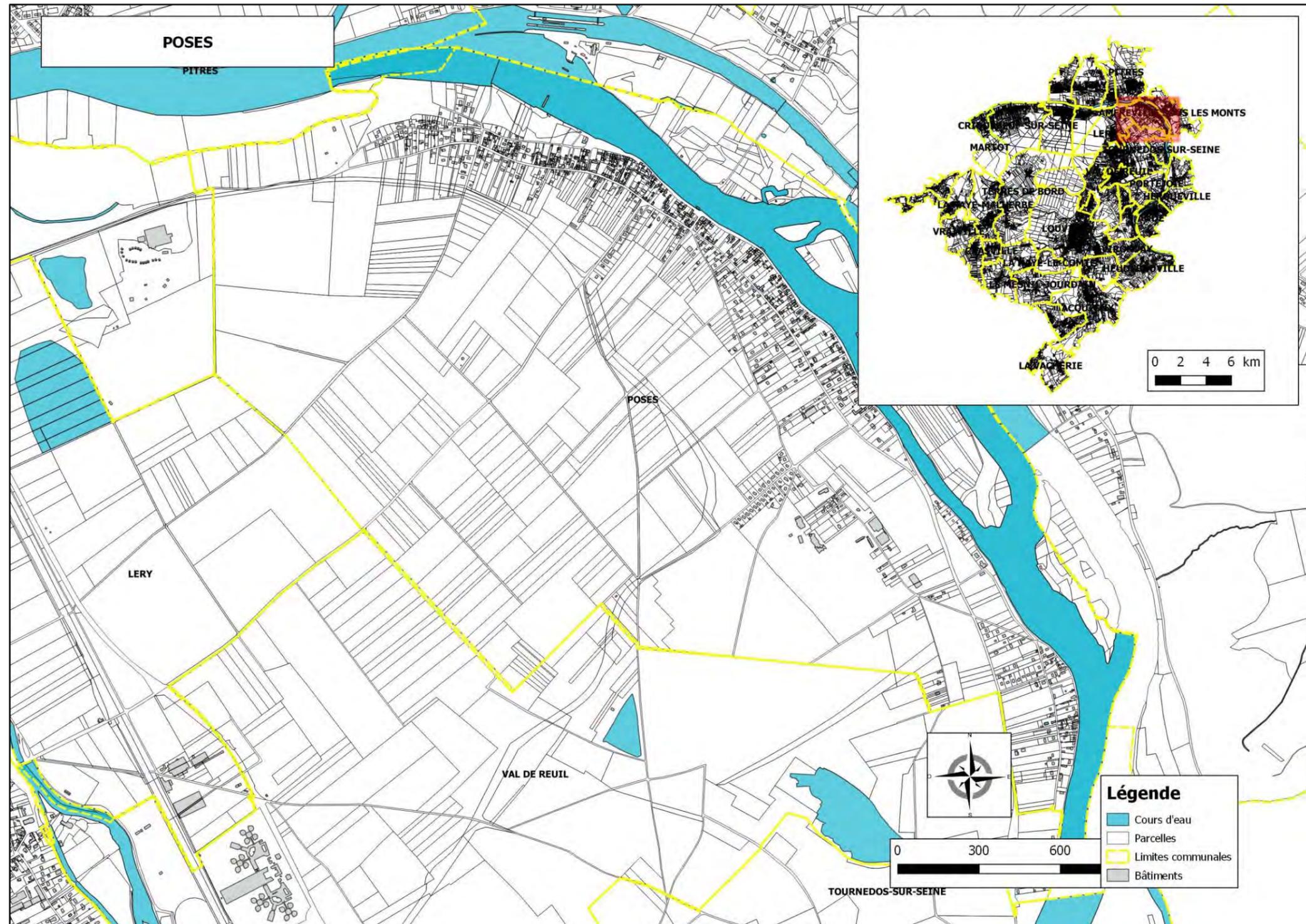


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire (Réalisé par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

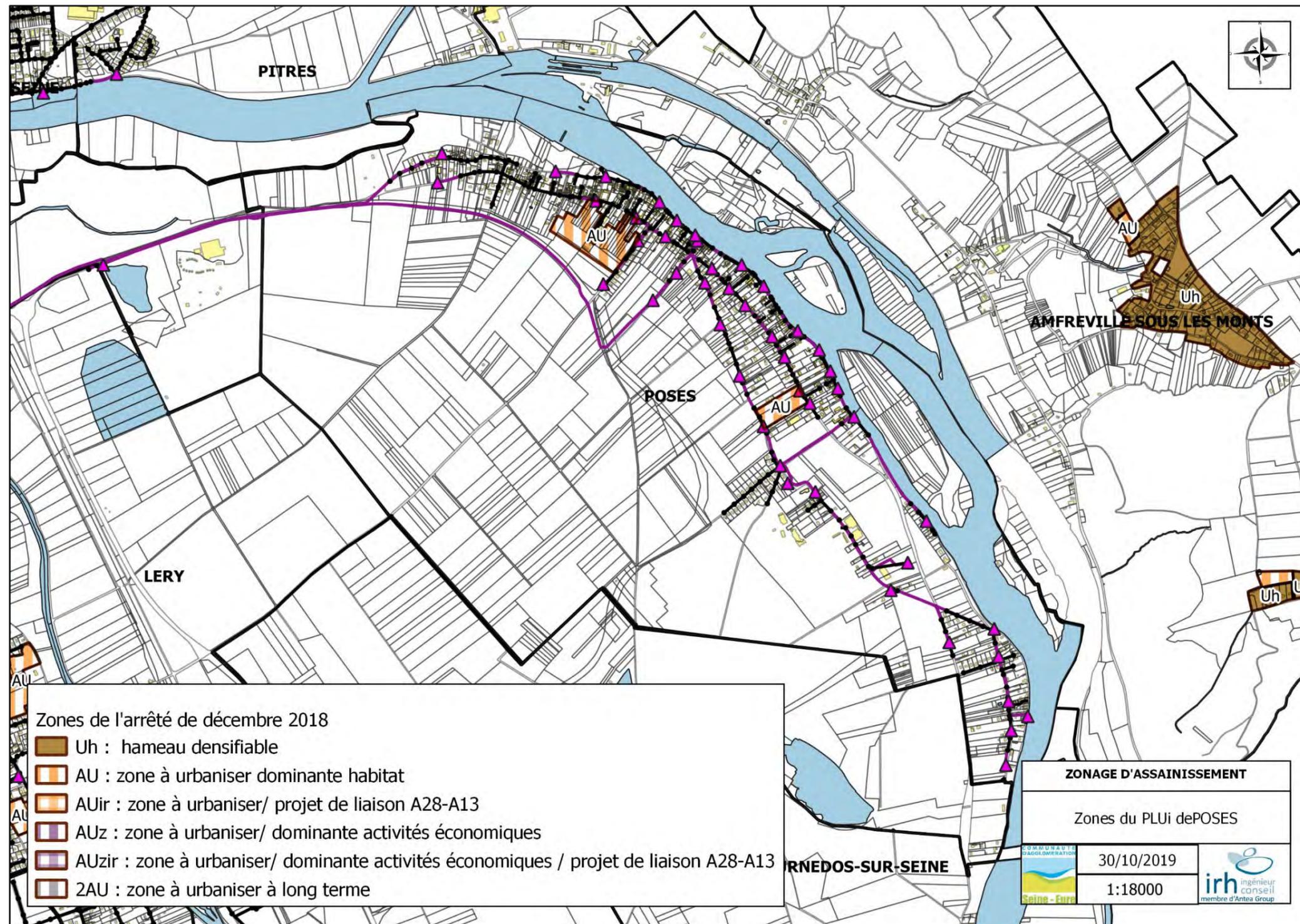


Figure 2 : Zones à urbaniser sur la commune (Réalisé par IRH à partir des données du PLUi transmises par la CASE)

1.3. Contexte artisanal-industriel

La commune recense une épicerie, un bar tabac.

1.4. Bâtiments publics

La commune est équipée d'une école de 120 élèves, d'un camping et d'une salle communale assainis en non collectif.

Une base de loisir équipée de sa propre STEP est également présente sur le territoire.

1.5. Conclusion sur le contexte général

Les flux semblent essentiellement de nature domestique sur la commune.

2. Contexte environnemental

2.1. Cours d'eau

La commune est bordée par la Seine à l'Est.

2.2. Zones naturelles

La commune est concernée par :

La zone Natura 200 de type SIC « les îles et berges de la Seine dans l'Eure »,

- La zone Natura 2000 de type ZPS « les Terrasses alluviales de la Seine »,
- La ZNIEFF de type 2 « climat de la grande Visure, la pleine au Lièvres »,
- La ZNIEFF de type 1 « la grande vallée à Poses et Amfreville-sous-les-Monts »

Cf figure 3.

2.3. Inondations

La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Boucle de Poses. Ce dernier détermine :

- Une zone VERTE, vouée à l'expansion des crues,
- Une zone ROUGE, caractérisant les zones urbanisées soumises à des aléas forts vis-à-vis du risque inondation,
- Une zone BLEUE, caractérisant les zones urbanisées soumises à des aléas faibles à moyens vis-à-vis du risque inondation ou des zones en limite d'urbanisation ne jouant pas de rôle significatif dans l'expansion des crues,
- Une zone JAUNE, correspondant à la partie restante du lit majeur de la rivière soumise à un risque de remontée de nappe phréatique.

Cf figure 4.

2.4. Remontée de nappe

Les zones en bordure de Seine sont potentiellement sujettes à des débordements de nappe et des inondations de cave.

Cf figure 5.

2.5. Cavités souterraines

Sans objet.

2.6. Captage AEP

Aucun captage n'est présent sur la commune.

2.7. Autres zones protégées

La commune est concernée par :

- Un site inscrit
- Des alignements d'arbres à protéger.

Cf figure 6.

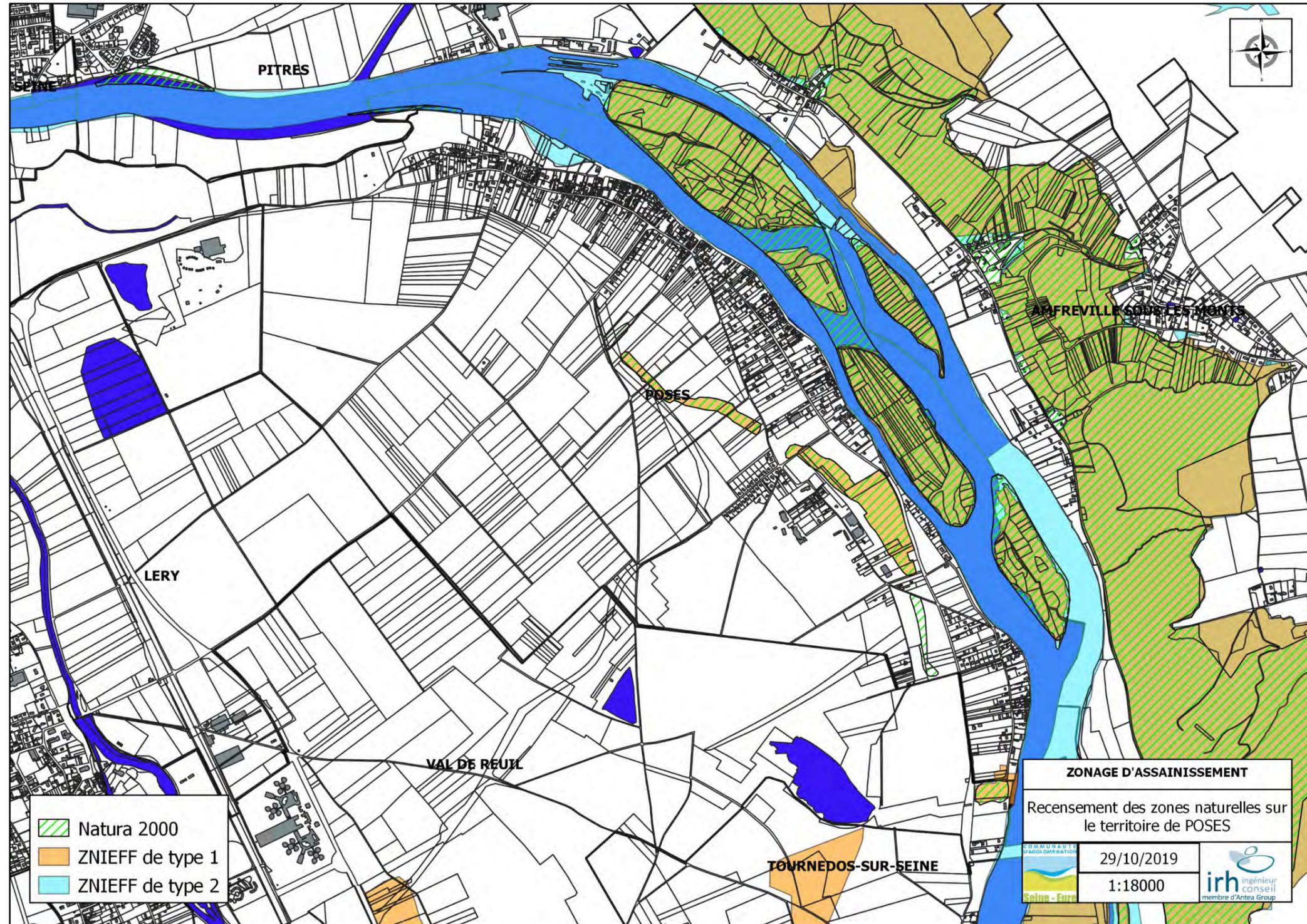


Figure 3 : Cartographie des zones naturelles de la commune (Réalisée par IRH à partir des données INPN)

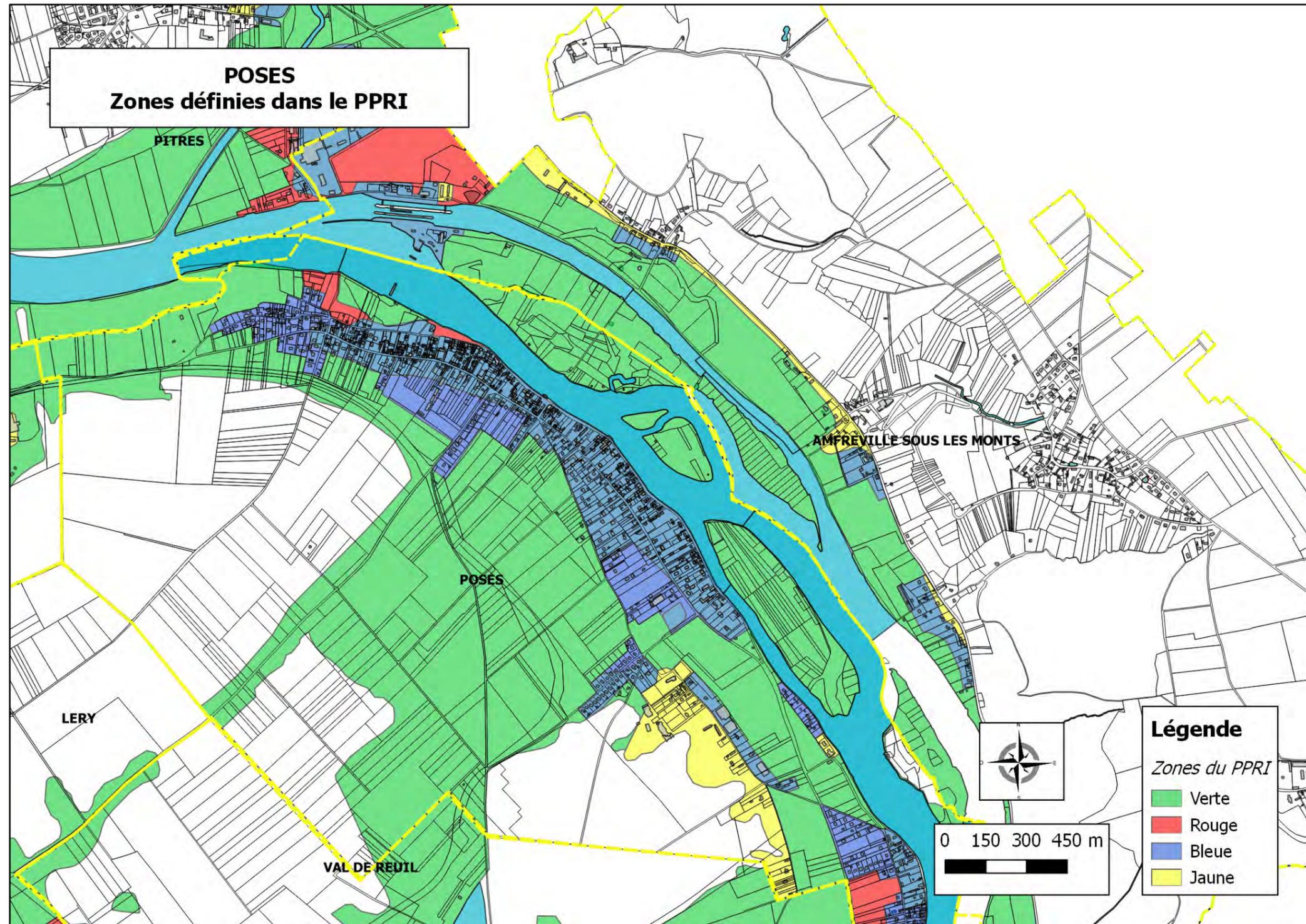


Figure 4 : Zones définies dans le PPRI (Réalisé par IRH à partir des données du PPRI transmises par la CASE)

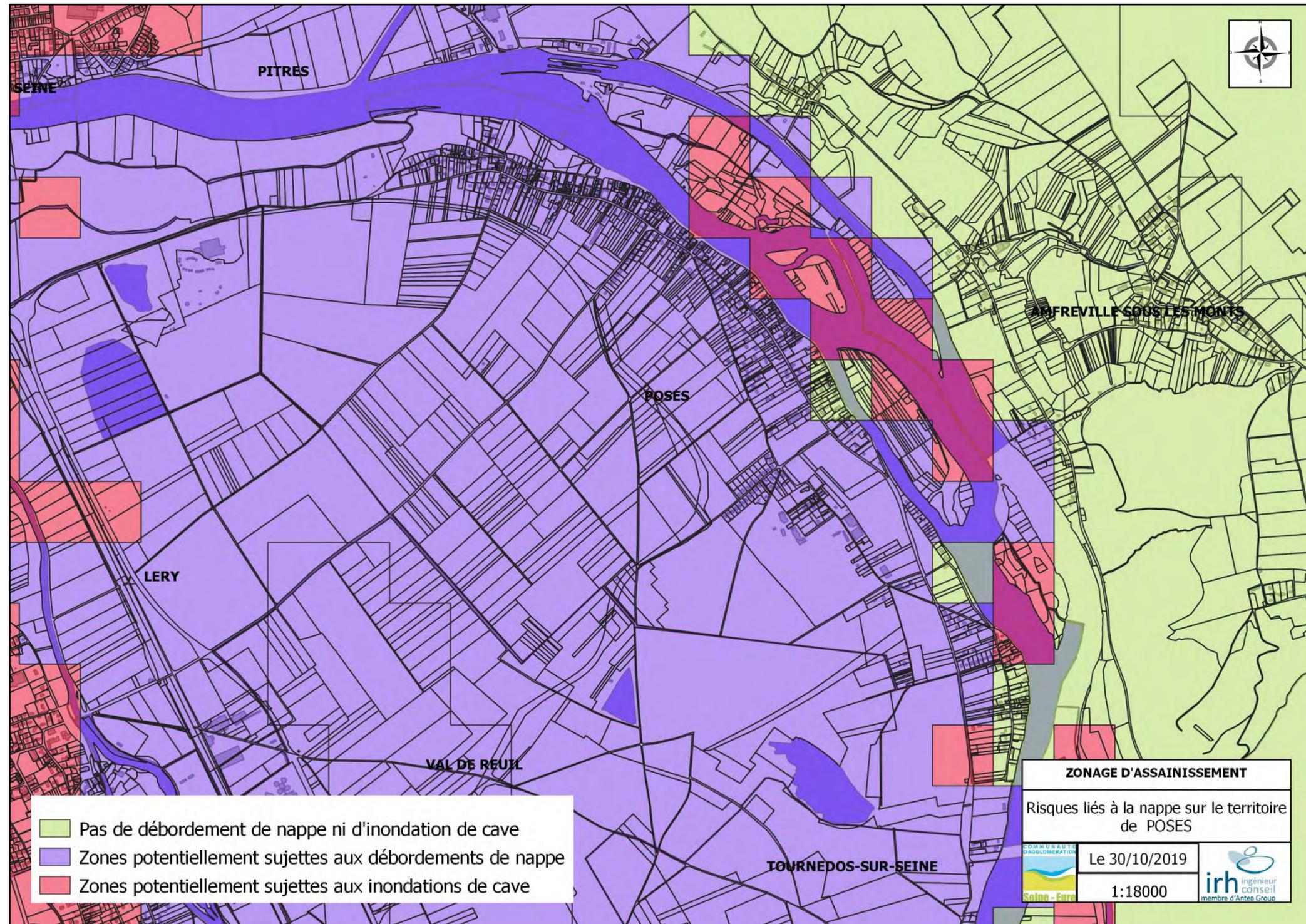


Figure 5 : Cartographie des zones à risque de remontée de nappe (Réalisée par IRH à partir des données transmises par la CASE)

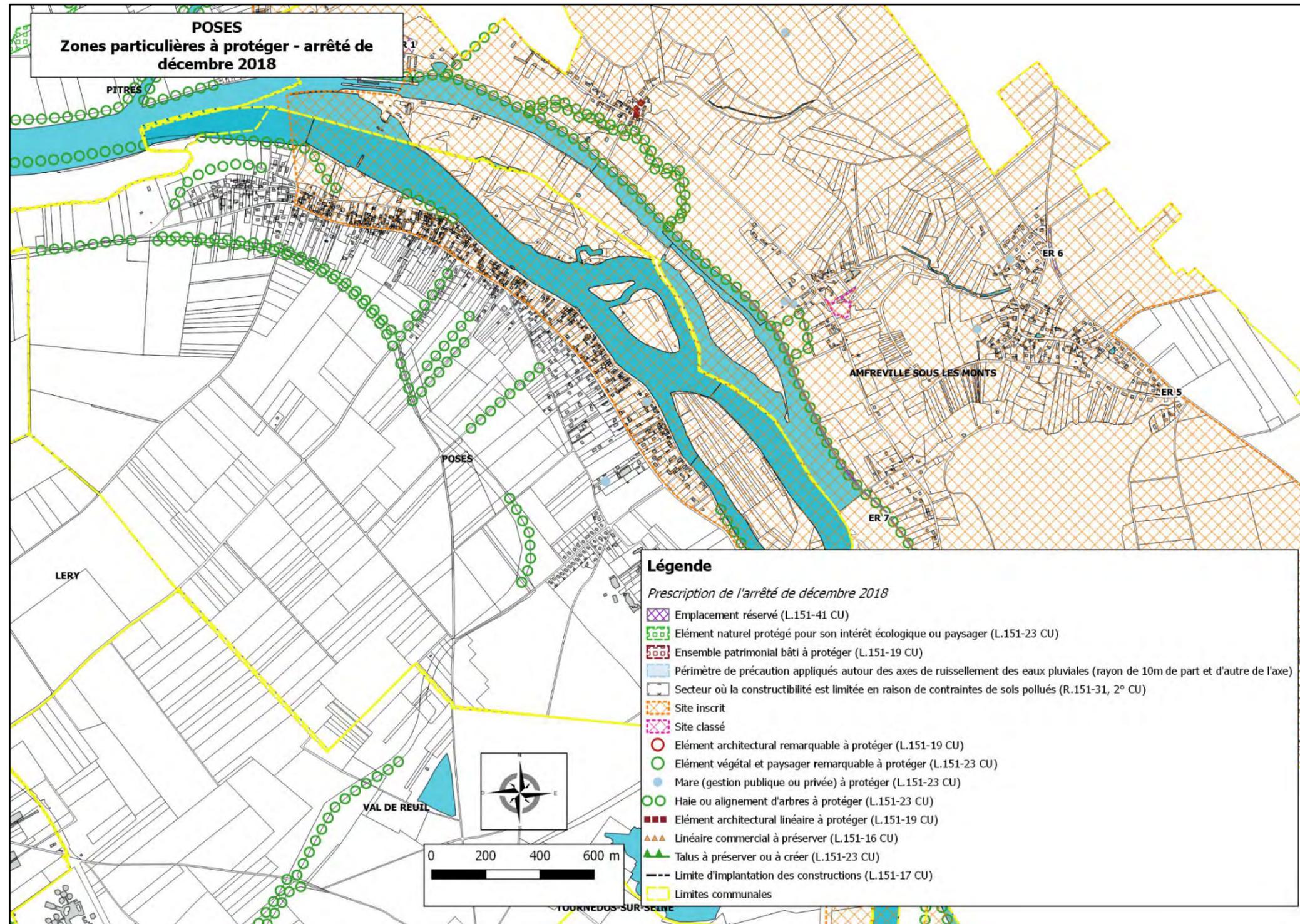


Figure 6 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

3. Assainissement existant

3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en décembre 2006 délibéré le 13 juillet 2007.

Toutes les zones urbanisées alors vouées à l'assainissement collectif sont désormais raccordées.

Cf figure 7

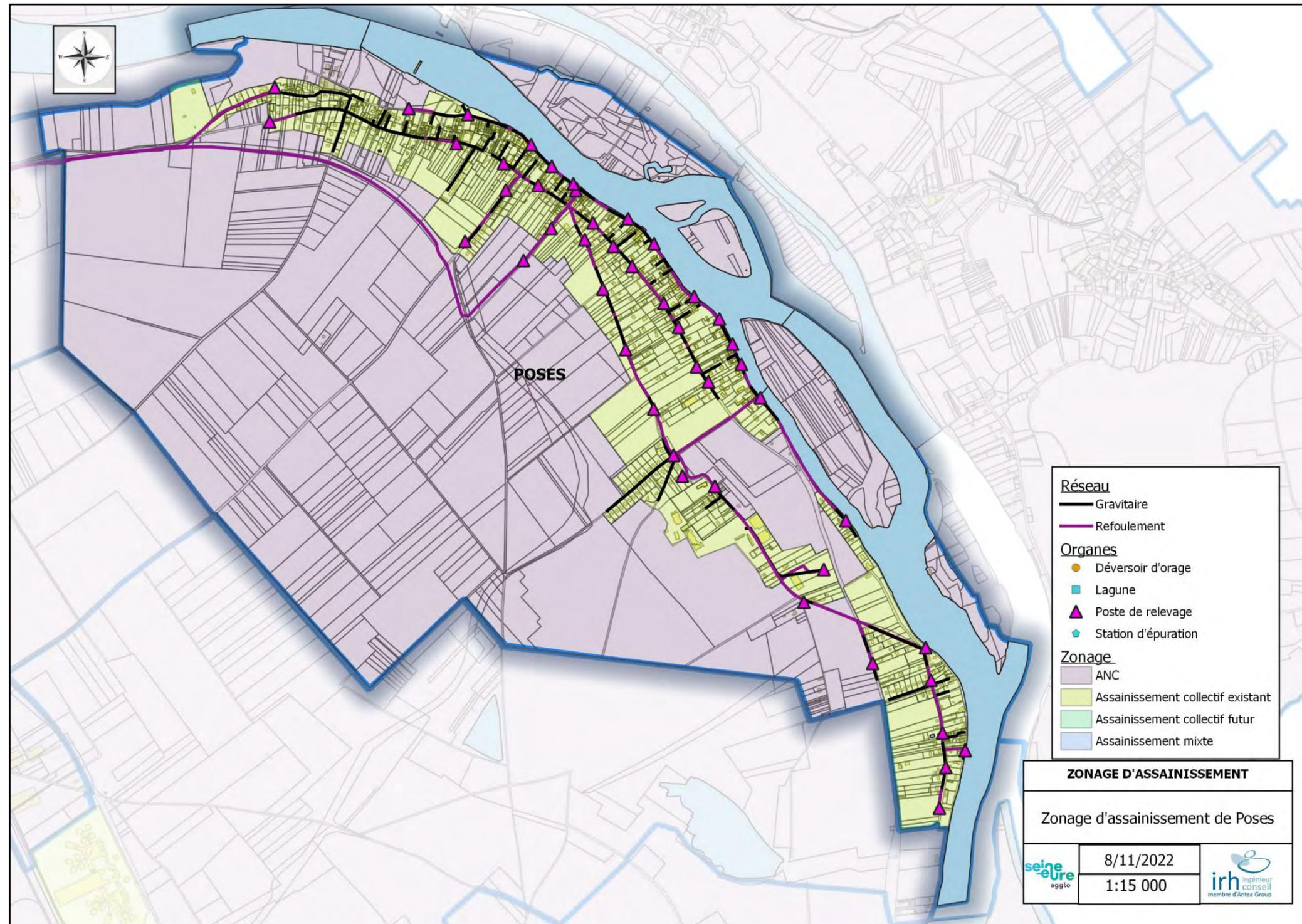


Figure 7 : Cartographie du réseau d'assainissement existant de la commune (Réalisée par IRH d'après les données transmises par l'exploitant)

3.2. Assainissement Collectif

3.2.1. Réseau

D'après les données SIG et les données SATESE 2017 :

Tableau 1 : Description du réseau de la commune

<i>Linéaire gravitaire (ml)</i>	8 787
<i>Linéaire de refoulement (ml)</i>	10 914
<i>Nombre de poste de refoulement</i>	46
<i>Nombre de raccordés</i>	472

3.2.2. Station

Les effluents sont traités à la STEP de Léry. D'après les données SATESE 2017 :

Tableau 2 : Description du système de traitement de la commune

<i>Capacité nominale (EH)</i>	86 683
<i>Charge entrante 2011 (EH)</i>	36 038
<i>Soit charge disponible (EH)</i>	50 645
<i>Débit de référence (m³/j)</i>	12 283
<i>Volume moyen annuel en entrée (m³/j)⁴</i>	5 402

4 Moyenne des moyennes mensuelles

3.3. Assainissement non collectif

Une dizaine de logements demeure en ANC (d'après le programme de l'étude) au niveau des rues du port et des Sablons.

D'après les résultats des contrôles du SPANC disponibles (menés entre 2008 et 2019) :

Tableau 3: Résultats et statistiques des contrôles ANC

Contrôle	Nombre d'installations	Ratio
<i>A</i>	4	12,9%
<i>B</i>	1	3,2%
<i>C</i>	-	-
<i>D</i>	3	9,7%
<i>E</i>	4	12,9%
<i>NC</i>	19	61,3%
Total	31	100%

Classe A :

- Installation complète,
- Pouvant nécessiter quelques travaux mineurs,
- Présentant potentiellement des défauts d'entretien (ex : vidange à réaliser).

Classe B :

- Installation complète sans ventilation,
- Installation sous dimensionnée,
- Installation présentant une usure d'éléments constitutifs,

Classe C :

- Installation significativement sous dimensionnée,
- Traitement non accessible mais marques de tranchées visibles,
- Traitement partiellement accessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence de l'ensemble de l'installation,

Classe D : RISQUE ENVIRONNEMENTAL

- Eaux pluviales rejetées dans le système d'assainissement
- Installation incomplète,
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs
- Installation semblant présenter un risque de pollution

Classe E : RISQUE SANITAIRE

- Défaut de sécurité sanitaire,
- Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation,
- Implantation à moins de 35m en amont d'un puits privé
- Installation inaccessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence d'une installation,
- Absence d'installation

3.4. Type de sols

Plusieurs types de sol ont été déterminés et classés en unités d'aptitude à l'ANC sur le territoire :

Tableau 4 : Types de sols de la commune

Types de sol	Description	Filière	Contraintes
A	<i>Sols de limons argileux, limoneux à sableux, limoneux à débris de silex ou de terrasses alluviales anciennes</i>	<i>Epandage</i>	<i>Tranchée d'infiltration à mettre en place parallèlement aux courbes de niveau</i>
A2	Limons faiblement hydromorphes ou limons argileux faiblement hydromorphes	Epandages	Tranchées surdimensionnées et peu profondes
C	<i>Sols peu profonds mêlés à une argile limoneuse</i>	<i>Lit filtrant drainé verticaux avec exutoire en surface</i>	<i>Exutoire en surface</i>
C2	Sols alluviaux hydromorphes avec surface limono-argileuse et sableuse	Tertre d'infiltration	Exhaussement du dispositif d'épuration (nécessité d'un poste de refoulement)

Cf figure 9.

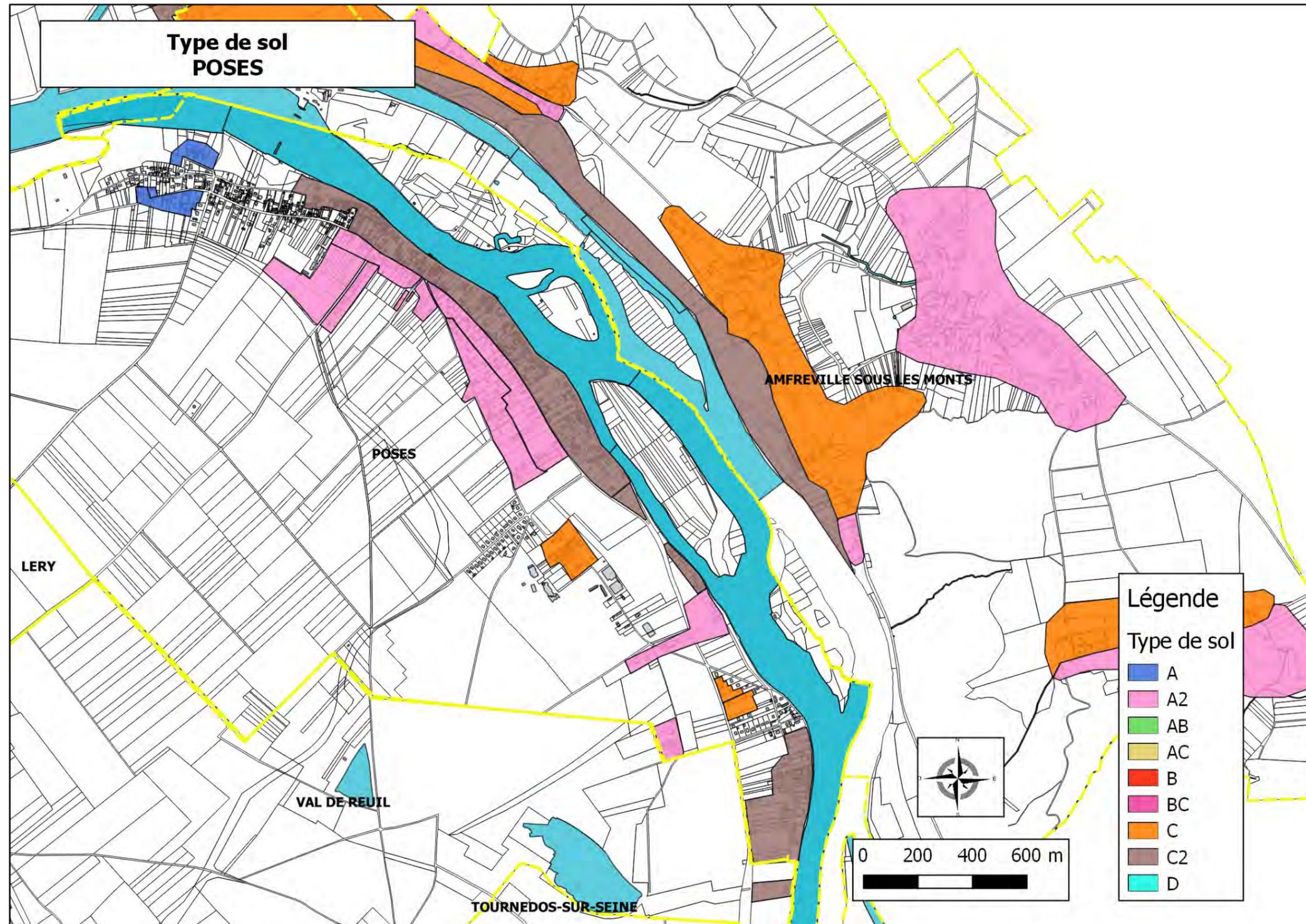


Figure 8 : Carte des sols de la commune (Réalisé par IRH à partir des données issues du dernier zonage transmises par la CASE)

4. Conclusion

La majorité de la commune est desservie par l'assainissement collectif. Le peu de logements non raccordé est voué à maintenir l'assainissement non collectif.

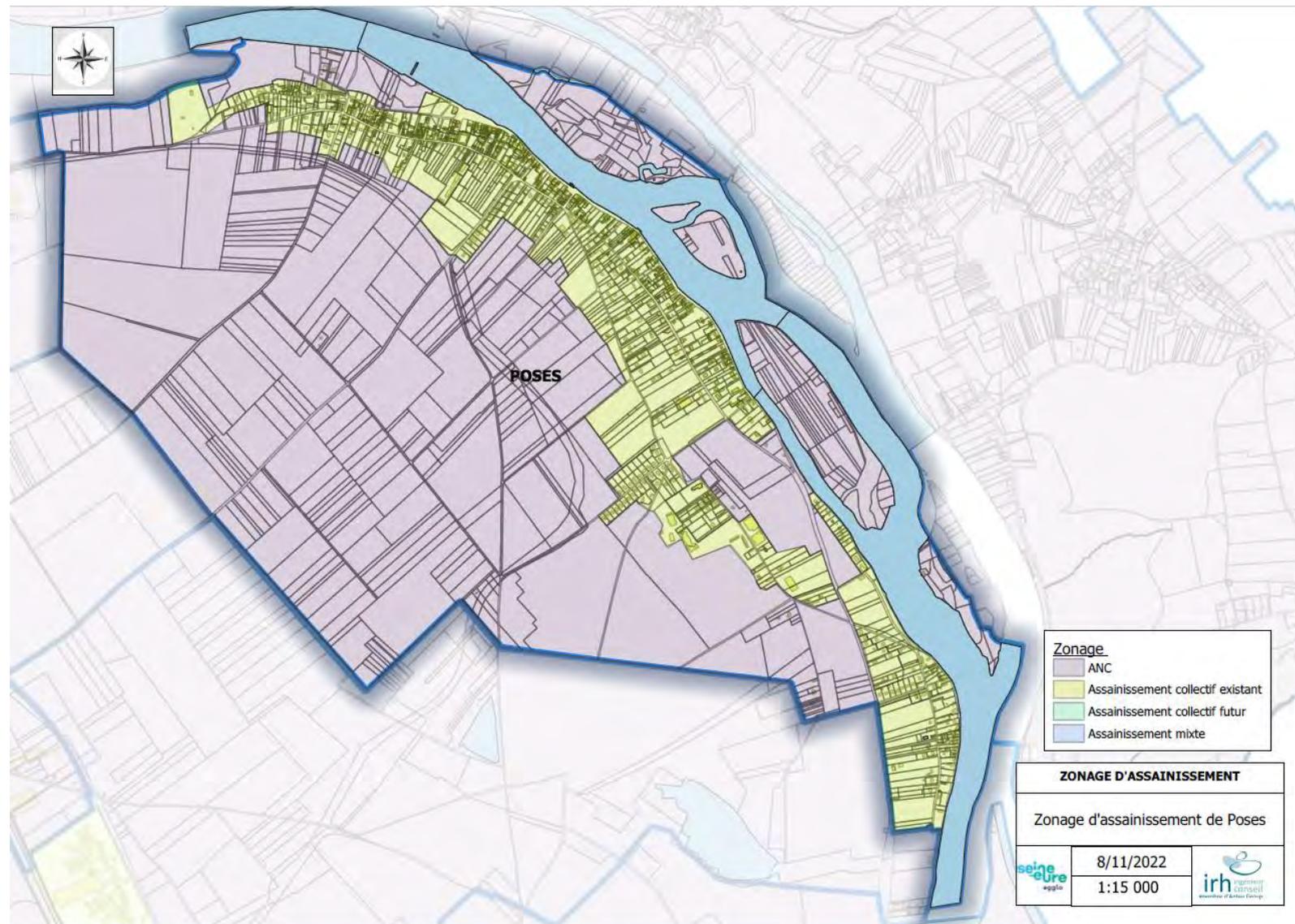


Figure 9 : Zonage final (réalisé par IRH après la validation du MOA)